

JOURNÉE DE DROIT ADMINISTRATIF 2016

L'égalité des personnes handicapées : principes et concrétisation

mardi 2 février 2016

Salle R080 – Uni Mail



FACULTÉ DE DROIT



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Objectifs

La Constitution fédérale du 18 avril 1999 interdit les discriminations envers les personnes handicapées (art. 8 al. 2) et donne mandat à la Confédération de légiférer pour éliminer les inégalités qui les frappent (art. 8 al. 4). La loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand) est entrée en vigueur il y a douze ans et vient de faire l'objet d'une importante étude d'évaluation. Les constitutions cantonales romandes modernes comportent toutes des dispositions – parfois très avancées, comme à Genève – relatives aux droits ou à l'intégration des personnes handicapées. Enfin, la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) est entrée en vigueur pour la Suisse le 15 mai 2014.

Pourtant, le sujet n'a encore guère été abordé par la doctrine suisse francophone. La Journée de droit administratif du 2 février 2016 vise à combler cette lacune en proposant, d'une part, une présentation approfondie de la LHand et de son évaluation et, d'autre part, une analyse de la concrétisation par la Confédération et les cantons du droit à l'égalité des personnes handicapées dans différents domaines. Il s'agit de confronter principes fondamentaux et expériences pratiques avec l'objectif d'offrir un cadre de référence aux praticiens et une base de réflexion aux autorités chargées de la mise en œuvre de l'égalité des personnes handicapées.

Public

La Journée s'adresse aux avocats, juges, membres des autorités administratives et législatives compétentes, personnes actives dans le milieu associatif et plus généralement confrontées à la problématique du handicap.

Programme Mardi 2 février 2016 | Uni Mail | Salle R080

- 08h30 Accueil des participants
- 08h45 Ouverture du colloque
- 09h00 **Le cadre conventionnel et constitutionnel du droit de l'égalité des personnes handicapées**
Caroline HESS-KLEIN, docteure en droit, chargée de cours à l'Université de Bâle, directrice du Département Égalité d'Intégration Handicap
- 09h45 **La loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés et son évaluation**
Andreas RIEDER, docteur en droit, directeur du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées
- 10h30 *Pause*
- 10h45 **L'égalité des personnes handicapées en droit public et privé du travail**
Karine LEMPEN, professeure à l'Université de Genève
- 11h30 **L'égalité des personnes handicapées en matière de constructions**
Jean-Claude PERROUD, avocat à Lausanne
- 12h30 *Déjeuner*
- 14h00 **L'égalité des personnes handicapées en matière de formation**
Cyril MIZRAHI, avocat à Genève
- 14h45 *Pause*
- 15h00 **Droit public, droit privé : l'égalité des personnes handicapées face aux prestations offertes au public**
Thierry TANQUEREL, professeur à l'Université de Genève
- 15h45 Table ronde avec tous les orateurs
- 16h30 *Clôture du colloque*

Renseignements pratiques

Renseignements | Inscription avant le **15 janvier 2016**

- En ligne: www.unige.ch/droit/jda/inscription.html
- Au moyen du bulletin annexé à renvoyer par courrier, fax ou courriel
Université de Genève – Faculté de droit
Département de droit public
1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 85 23 | Fax: +41 (0)22 379 85 36 | jda@unige.ch

Organisation

Professeurs François BELLANGER et Thierry TANQUEREL, Département de droit public de l'Université de Genève

Avec le soutien du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL)

Finance d'inscription

- Tarif normal
CHF 320.- avec le repas | CHF 280.- sans le repas
- Tarif assistant-e universitaire et étudiant-e
CHF 220.- avec le repas | CHF 180.- sans le repas

La finance d'inscription comprend également l'ouvrage réunissant les actes du colloque.

Lieu

Université de Genève – Uni Mail
Bd du Pont-d'Arve 40 – 1205 Genève
Auditoire R080
Tram n° 15 (direction Palettes) arrêt Uni Mail

www.unige.ch/droit/jda.html

JOURNÉE DE DROIT ADMINISTRATIF 2016

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **15 janvier 2016**

S.V.P., à remplir en lettres majuscules à cocher

Nom: Madame MonsieurPrénom:

Date de naissance:

Profession/fonction:

Entreprise (en toutes lettres):

ADRESSE POUR L'ENVOI POSTAL Privée Professionnelle

Adresse:

NP/ville/Pays:

Téléphone:Fax:Courriel:

Je souhaite participer à la **JOURNÉE DE DROIT ADMINISTRATIF 2016** et m'engage à verser, au moyen du bulletin qui me sera adressé, la somme de:

Tarif normal CHF 320.- (avec repas) CHF 280.- (sans repas)

Tarif assistant-e universitaire/étudiant-e CHF 220.- (avec repas) CHF 180.- (sans repas)

Besoins particuliers

Interprétation en langue des signes Accès en fauteuil roulant

Autre (à préciser SVP):

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le 25 janvier 2016 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-

Date:Signature:

Affranchir
SVP

Université de Genève
Faculté de droit
Département de droit public
1211 Genève 4